

font partie de la liturgie et la constituent. Mais, je puis parler du chant ecclésiastique, de l'époque à laquelle la musique fut introduite dans le christianisme, de ses développements successifs, du chant ambrosien, de la réforme de saint Grégoire-le-Grand, des diverses semiétiographies musicales, des tentatives que fit Charlemagne pour obliger les peuples qui obéissaient à son sceptre, à prendre le rit dit grégorien, enfin de la notation imaginée par le moine de Pompose (Gui d'Arezzo) et de ses diverses transformations jusqu'à celle usitée de notre temps sous le nom de plain-chant (planus cantus). J'ai pensé qu'en ce moment quelques considérations générales sur les liturgies et surtout un aperçu succinct de l'histoire de la musique ecclésiastique, offriraient quelque intérêt à l'Académie. Si j'ai trop présumé de mes forces, j'ai l'espérance, Messieurs, que la bienveillante indulgence que vous m'avez montrée naguère, ne me fera pas défaut cette fois.

I.

Un vigoureux champion de l'unité liturgique, Dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes, a écrit un livre où il traite de la liturgie qu'il définit ainsi : *L'ensemble des symboles, des chants et des actes au moyen desquels l'Eglise exprime et manifeste sa religion envers Dieu* (1). Cette définition juste sous tous les rapports, implique-t-elle la nécessité de l'unité liturgique chez les peuples chrétiens qui composent l'Eglise latine ? Certainement non. Car, si la liturgie est l'ensemble des symboles, des chants et des actes par lesquels l'Eglise exprime et manifeste sa religion envers Dieu, elle est conséquemment la forme extérieure et matérielle de la prière ; et, comme les divers peuples qui forment l'ensemble de la

(1) *Institutions liturg.* 1^{re} part., t. 1, notions prélimin.